OUTILS NUMÉRIQUES
POUR LES ÉLÈVES

C'est quoi ?

frischool — **Etat de Fribourg** — **de 1H à 8H**

- Portail de ressources numériques
pour les élèves de l'école obligatoire du canton de Fribourg
- Contenu pédagogique approprié et validé par la DICS :
moyens d'enseignement, exercices à imprimer, vidéos, etc.
- Accès avec l'identifiant (FS-…) et le mot de passe de la classe (1H-4H)
ou avec une adresse courriel *prenom.nom*@studentfr.ch
et un mot de passe personnel (5H-8H)

https://www.frischool.ch

Microsoft 365 — **Etat de Fribourg** — **de 5H à 8H**

- Plateforme de travail sécurisée et gratuite
pour les élèves du canton de Fribourg
- Applications **réservées au travail scolaire** :
Word, Excel, PowerPoint, OneDrive, Outlook, Teams, etc.
- Accès avec une adresse courriel *prenom.nom*@studentfr.ch
et un mot de passe personnel

https://www.microsoft365.com

Quizlet — **Etat de Fribourg** — **de 5H à 8H**

- Site web d'apprentissage
pour les élèves de l'école obligatoire du canton de Fribourg
- Apprentissage à l'aide de cartes numériques :
vocabulaire d'allemand et d'anglais, tables de multiplication, etc.
- Accès avec un nom d'utilisateur *anonymisé*
et un mot de passe personnel

https://quizlet.com/fr-fr

Comment l'enfant est accompagné à une utilisation responsable ?

- L'école ne demande pas aux parents de fournir une machine (ordinateur, tablette, smartphone, …) à leur enfant.
- L'école recommande d'utiliser les applications Microsoft en ligne et donc de ne pas les installer sur une/des machine-s.
- Les enseignant-e-s forment les élèves à ces outils pour devenir des citoyen-ne-s numériques.
- La charte Internet de l'établissement montre les comportements à avoir dans l'utilisation de ces outils numériques à l'école et à la maison.
- Les élèves s'engagent, par leur signature, à respecter cette charte et à n'utiliser ces outils que pour un usage scolaire.

Si j'ai une question

Pour les questions d'usage, je m'adresse à l'enseignant-e.

Pour les questions liées aux aspects juridiques, je peux trouver beaucoup d'informations et poser une question sur : www.fritic.ch/fr/prestations/informations-juridiques